



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION DE CONTROLEUR
TECHNIQUE POUR LE DEMENAGEMENT DE LA
POLICE MUNICIPALE DU CENTRE
ADMINISTRATIF VERS LA MAISON DES
ASSOCIATIONS**

**DÉCISION N° DM-26-118
EN DATE DU 11 MARS 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

CONSIDÉRANT l'offre de de la société RISK CONTROL pour la mission de contrôle technique pour le déménagement de la police municipale du centre administratif vers la maison des associations ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société RISK CONTROL service CSPS sise 19 boulevard du Mont d'Est à Noisy le Grand (93160), représentée par M. Karl Hounnou, responsable, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 5 100,00 € HT (6 120,00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260311-lmc1H13965H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/03/2026 Date de Publication : 11/03/2026
--